



COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL en date du
VENDREDI 26 AVRIL 2019

Date de convocation : 19 Avril 2019

Étaient présents : MM. DUBOIS Pierre, MAUBOUSSIN Rémy, Mmes RIVOL Fabienne, BOULARD Christelle, RAYNAUD Magali, Adjointes ; M. BONSERGENT Damien et Mme CERVellini Chantal
Formant la majorité des membres en exercice

Absents et excusés : Mme BRESTEAU Aude & DEGROUAS Marie-Jeanne, M. BERTHO Yves (pouvoir à M. Bonsergent) et M. ROBIN Olivier

Absent : M. MONGUILLON Julien

Madame Marie-Christine RAYNAUD, attachée territoriale assistait également à la séance.

Monsieur Pierre DUBOIS, Maire, ouvre la séance à 19h00 dans la salle du conseil municipal; Il procède à l'appel des membres du conseil municipal.

Le Conseil Municipal a désigné M. BONSERGENT Damien, secrétaire de séance.

Monsieur DUBOIS rappelle l'ordre du jour :

- * Permanences au bureau de vote pour les Elections Présidentielles ;
- * Indemnité pour le gardiennage de l'église communale
- * Cérémonies du 8 mai
- * Affaires et questions diverses

1/ Elections Européennes du 26 mai 2019 : Permanences au bureau de vote

8 H - 10 H 30	M. DUBOIS Pierre Jusqu'à 12h	Mme BRESTEAU Aude	M. BONSERGENT Damien
10 H 30 - 13 H	A partir de 12h Mme BOULARD Christelle	Mme RAYNAUD Magali jusqu'à 15h	Mme DEGROUAS MJ

13 H - 15 H 30	Mme BOULARD Christelle	Mmes RAYNAUD Magali & RIVOL Fabienne	M. BERTHO Yves
15 H 30 - 18 H	M.MAUBOUSSIN Rémy	A partir de 15h Mme RIVOL Fabienne	Mme CERVellini Chantal

Clôture du scrutin à 18 heures

2/ Indemnité pour le gardiennage de l'église communale

Monsieur le Maire donne lecture de la circulaire préfectorale en date du 7 mars 2019 concernant l'indemnité pour le gardiennage de l'église communale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de verser **120,97 €** (cent vingt euros quatre-vingt-dix-sept centimes) à compter du 1^{er} janvier 2019 comme indemnité annuelle pour le gardiennage de l'église communale.

Cette indemnité est allouée au père Julien SOSSOU, curé de Conlie, desservant la paroisse de Lavardin.

La présente délibération annule et remplace celle du 21 avril 2017.

3/ Cérémonie du 8 mai

M. le Maire rappelle l'organisation de ces cérémonies :

Rendez-vous à 11h15 le mercredi 8 mai pour le défilé vers le cimetière, dépôt de gerbes de fleurs ;

Le vin d'honneur sera servi dans la petite salle par les membres du CM

Repas offert aux plus de 60 ans : la mise en place se fera la veille (Mmes Rivol, Boulard & M. Mauboussin sont disponibles)

5 jeunes de la commune feront le service.

4/ Affaires diverses

Chemin desservant la propriété de « La Béâtisserie » :

Monsieur le Maire explique :

La famille Mauboussin a mis en vente la propriété de Mme Mauboussin Camille domiciliée à « La Béâtisserie » ; il a été constaté que l'accès à la propriété n'était pas délimité correctement et qu'une partie du chemin de « La Béâtisserie » était propriété de la commune. Afin de pouvoir procéder à la cession, Monsieur le maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur la possibilité de céder cette portion de chemin aux futurs acquéreurs de la propriété de Mme Mauboussin.

M. Rémy Mauboussin se retire de la salle ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à la majorité des membres présents (6 voix pour, 1 abstention) la cession du chemin desservant l'accès à la parcelle sise « La Béâtisserie » ;

Le Conseil Municipal propose le tarif de 2.75 € le m² et autorise le Maire à effectuer l'ensemble des démarches administratives liées à cette cession. Les frais de bornage et de notaires étant à la charge de l'acquéreur

L'étude de Mes Gagnebien et Gallien, notaires associées à La Milesse est chargée de ce dossier.

Projet éolien :

Monsieur le Maire rend compte d'un mail de Solvéo Energie faisant part d'un intérêt sur la commune de Lavardin pour l'implantation d'un projet éolien, en limite avec la commune de Cures. Ceux-ci souhaitent rencontrer les élus afin de présenter les possibilités du développement éolien.

A la majorité des membres présents, le CM demande que M. le Maire rencontre cette société pour une première approche de ce projet.

Désherbage à vapeur :

M. le Maire (suite à la visite de M. Bertho aux Ets Desmos) présente les prestations proposées par la Sté Desmos (désherbage à vapeur) ainsi qu'une explication sur le nettoyage à l'eau ozonée.

L'investissement d'une désherbeuse serait intéressant pour un regroupement de communes, voir au niveau de la 4CPS.

Tour de table des Elus :

Magali Raynaud souhaite connaître l'avenir du commerce ? .M le Maire doit recontacter M. Deslis.

Damien Bonsergent soumet au CM de réfléchir sur la réduction du temps autorisé les samedis, dimanches et jours fériés pour les travaux de bricolage ou de jardinage (ex : tondeuse, tronçonneuse, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques) ; un arrêté du Maire sera mis en place afin de réduire l'arrêté préfectoral 960-1758 modifié par l'arrêté préfectoral 03-1295.

Fabienne Rivol informe que la commune, en partenariat avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique du Mans, sera commune test (prestation gratuite) pour la mise en place de l'évaluation des risques chimiques au sein de la collectivité ; Présente une demande de l'association Partyanddance pour une activité complémentaire d'1/2 heure (strong by zumba) à la zumba, chaque mercredi. Proposition validée ; Signale que des administrés lui ont fait part que des rats se promènent dans le lotissement du champ de la croix.

Rémy Mauboussin informe que la remise en état des murets, rue des étangs sera réalisée avec les Chantiers d'insertion du canton de Conlie ; l'extension de la zone 30 sera installée au plus tôt ;

Chantal Cervellini demande si la commune a de nouvelles informations concernant la vente des 10 logements locatifs. Aucune nouvelle de F2M Valloire Habitat (ex Foyer Manceau) ; précise qu'elle est en limite de propriété avec le logement n°6 et que la haie de celui-ci dépasse largement chez elle. Un contact sera pris avec les services techniques de F2M afin qu'ils puissent intervenir dans ce logement.

Séance levée à 20 H 15